



COMPETITION AMICALE SENIORS BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Mercredi 24 et Jeudi 25 Septembre 2014
Golf de L'ILE D'OR et Golf de CARQUEFOU

REGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte aux clubs appartenant aux ligues de BRETAGNE et des PAYS de la LOIRE.

Les joueurs ou joueuses doivent être licenciés F.F.G., membres du club, **licenciés au club qu'ils représentent** (*pas de licence corpo*) et répondre, à la date d'engagement, à la définition de la catégorie «Seniors» de la Fédération Française de Golf. Ils doivent, en outre, répondre aux exigences du statut amateur et posséder un index inférieur ou égal à **24,4*** à la date limite d'inscription. Pour les joueurs ou joueuses des Pays de la Loire, ils (ou elles) doivent également être membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire (**si par nécessité un joueur PdLL sélectionné a un index compris entre 24,4 et 28,4, celui-ci sera ramené à 24,4*).

16 équipes de Clubs seront admises par région.

Chaque équipe de club sera normalement composée de **6** joueurs ou joueuses (minimum de **4** joueurs) et **1** remplaçant éventuel pour le deuxième jour. Les 2 clubs recevant peuvent engager 2 équipes* (Pour les classements équipes et région le score total de la meilleure équipe sera pris en compte). * CARQUEFOU, club organisateur non qualifié parmi les 16 clubs PdLL, pourra par dérogation engager une équipe.

FORMULE DE JEU

Chaque équipe disputera **3** doubles (greensome-stableford) et **6** simples (stableford).

La moitié des joueurs se rencontrera le Mercredi 26 Septembre en **simple sur le golf de L'ILE D'OR**, pendant que l'autre moitié jouera en **greensome sur le Golf de CARQUEFOU**. La formule sera la même le lendemain avec inversion des groupes.

Marques de départs : Dames repères **Rouges**
 Messieurs repères **Jaunes**

On placera la balle sur les parties tondues ras.

ENGAGEMENT

Chaque équipe enverra la liste de ses joueurs par courriel (nom, prénom et n° de licence) en précisant les participants en **simples** et les équipes de **greensomes** au plus tard pour le :

Lundi 15 septembre 2014 à 18 heures (délai de rigueur de la réception)

A : **Nicole LARUE** – Golf de L'ILE D'OR
Courriel : bernardnicole-larue@orange.fr

Avec copies à :

Jean-Pierre JOHNER – Golf de CARQUEFOU
Courriel : jean-pierre.johner@orange.fr

Alain CHAUDEMANCHE – Président SGPdIL
Courriel : chaudem@free.fr

Alain SMONDACK – Secrétaire SGPdIL
Courriel : grizzly.as@orange.fr

Droit d'engagement par joueur pour les 2 jours :

65 Euros (greenfee+droit de jeu) à l'ordre de **Seniors Golfeurs Pays de la Loire**.

Nota : Pour alléger les procédures, les **cartes de scores** de la journée seront **remises aux Capitaines d'équipe** par le secrétariat, le matin avant le départ du premier jour, **en échange du règlement de la totalité des droits d'engagement** (un ou plusieurs **chèques** pour un total de 390€) pour les 2 journées.

DEPARTS

Les heures de départs seront communiqués par courriel aux clubs concernés et disponibles sur le site des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire : www.sgpdll.com ainsi que sur le portail de la FFG <http://www.ffgolf.org>

CLASSEMENTS

Il y aura :

- Un classement « simples » en brut et en net.
- Un classement « greensomes » en brut et en net.
- Un classement « équipes » en brut et en net.
- **Un classement « région » en net.**

Pour le classement « équipes » en brut, seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores stableford brut des simples plus le total des 2 meilleurs scores stableford brut des greensomes.

Pour le classement « équipes » en net, seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores stableford net des simples plus le total des 2 meilleurs scores stableford net des greensomes.

En cas d'égalité entre équipes en brut, le départage se fera sur :

- Le score de la cinquième carte des simples en brut.
- Le score du troisième greensome en brut.
- Le score de la sixième carte des simples en brut.

Idem pour le départage des équipes en net.

Pour le **classement « région »**, sera pris en compte le total des résultats net stableford des **12** meilleures équipes. En cas d'égalité le trophée restera au vainqueur de l'année précédente.

Parallèlement à la compétition jouée par équipes, il sera organisé, le jeudi 25 une compétition en simple. **Elle est réservée aux présidents, ex présidents, responsables de club et membres de bureau etc...**

(Les responsables* des clubs non sélectionnés parmi les 16 de chaque région pourront y participer).

Elle est jouée en **stableford net** et regroupe tous les joueurs qui ne jouent pas en équipe.

Le vainqueur de cette compétition recevra la Coupe des Présidents.

Les responsables ne faisant pas partie d'un club sélectionné ou de l'équipe de leur club doivent s'inscrire, par mail adressé à **Nicole LARUE, dans les mêmes délais.*

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu au club house du **Golf de l'ILE D'OR, le Jeudi 27 septembre** en fin d'après-midi et sera suivie d'un « pot de l'amitié ».

PRIX :

Simples	Brut	: 2 prix
	Net (1ère série : 0 à 16,4)	: 3 prix
	Net (2ème série : 16,5 à 24,4)	: 3 prix
Doubles	Brut	: 1 prix
	Net (toutes séries confondues)	: 3 prix
Equipes	Brut	: 1 prix
	Net	: 2 prix
Régions	Net	: Trophée

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve, aura toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles édictées par le Comité des Règles de la Fédération Française de Golf en particulier celles concernant le jeu lent.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le Président de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire.
- Le Président des Seniors de la Ligue de Bretagne.
- Les Délégués des Seniors du Golf de L'ILE D'OR et du Golf de CARQUEFOU.